

EXTRAIT DV PRIVILEGE
du Roy.

PAr grace & Privilege du Roy, donné à Paris le 14. Janvier 1671. il est permis au R. P. Rague-neau de la Compagnie de Jesus, de faire im- primer par tel Imprimeur ou Libraire qu'il luy plaira choisir, un Livre par luy composé, intitulé *la Vie de la Mere Catherine de saint Augustin. Hospitallere* : Qui a été veüe & examinée par le sieur Grandin Docteur de Sorbonne ; & ce en tel volume, marge, caractère, & autant de fois que bon luy semblera, pendant l'espace de cinq années, à compter du jour qu'il sera achevé d'imprimer pour la premiere fois : Avec défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres de quelque qualité & condition qu'ils soient, d'imprimer, faire imprimer, vendre ou debiter ledit Livre, à peine de mille livres d'a- mande, confiscation des exemplaires, comme il est plus amplement porté par ledit Privilege. **SIGNE**, Par le Roy en son Conseil, **D E N Y S** : Et scellé du grand sceau de cire jaune.

*Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 3.
Avril 1671.*

Registré sur le Livre de la Communauté des Impri-
meurs & Libraires, le 24. Janvier 1671.
Signé, SEVESTRE, Scindic.